

Revue européenne  
des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

**Revue européenne des sciences sociales**

European Journal of Social Sciences

**XXXVIII-118 | 2000**

**Limites de l'éthique dans l'action politique**

---

## L'enquête sociologique, la critique sociale et l'expertise politique

**Claude Grignon**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/695>

DOI : 10.4000/ress.695

ISSN : 1663-4446

### Éditeur

Librairie Droz

### Édition imprimée

Date de publication : 1 août 2000

Pagination : 101-113

ISBN : 2-600-00450-5

ISSN : 0048-8046

### Référence électronique

Claude Grignon, « L'enquête sociologique, la critique sociale et l'expertise politique », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXVIII-118 | 2000, mis en ligne le 16 décembre 2009, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ress/695> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.695>

---

Claude GRIGNON

## L'ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE, LA CRITIQUE SOCIALE ET L'EXPERTISE POLITIQUE\*

La critique sociale et l'expertise politique font partie du métier de sociologue autant que l'enquête; elles sont pourtant beaucoup plus problématiques, car elles mettent en cause, chacune à leur manière, l'autonomie de la sociologie par rapport à des demandes extra-scientifiques socialement puissantes. Le sociologue trouvera quelque encouragement chez M. Mauss, selon qui il y aurait «tout un domaine, à mi-chemin de l'action et de la science, dans la région de la pratique rationnelle où le sociologue doit et peut s'aventurer»<sup>1</sup>. Mais il a sans doute intérêt à garder à l'esprit la mise en garde bien connue de M. Weber: «Prendre une position politique pratique est une chose, analyser scientifiquement des structures politiques et des doctrines de parti en est une autre (...) L'établissement des faits, la détermination des réalités mathématiques et logiques, et, d'autre part, la réponse aux questions concernant la valeur de la culture (...) ou encore celles concernant la manière dont il faudrait agir dans la cité (...) constituent deux sortes de problèmes complètement *hétérogènes*»<sup>2</sup>.

Je commencerai par examiner les rapports entre critique sociale et expertise dans l'enquête réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE)<sup>3</sup>; cette étude de cas devrait nous permettre de préciser la définition des termes qui nous occupent.

### L'ENQUÊTE DE L'OVE: CRITIQUE SOCIALE OU EXPERTISE POLITIQUE?

On trouve de nombreux exemples d'enquêtes utilisées à des fins de critique sociale (entre autres chez Marx); mais le critique ne se sent nullement contraint

---

\* Ce texte est issu d'une conférence donnée à l'Institut d'anthropologie et de sociologie de l'Université de Lausanne, le 3 avril 2000. Il s'appuie sur ma double expérience, de critique (dans deux revues, *Actes de la recherche*, dont je me suis beaucoup occupé à sa création, et *Critiques sociales*, que j'ai dirigée) et d'expert (à l'Observatoire de la Vie Etudiante). Je remercie beaucoup Giovanni Busino pour ses questions et ses remarques.

<sup>1</sup> Marcel Mauss, *Œuvres*, Paris, Minuit, 1969 [1927], t. 3, p. 241; voir aussi pp. 232 sq.

<sup>2</sup> Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, coll. 10/18, 1963 [1919], pp. 81-82.

<sup>3</sup> Sur l'enquête (par questionnaire, auprès d'un échantillon représentatif) que l'OVE réalise tous les trois ans auprès des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français, voir Claude Grignon, Louis Gruel, *La vie étudiante*, Paris, PUF, 1999, et Claude Grignon (sous la direction de), *Les conditions de vie des étudiants, Enquête OVE*, Paris, PUF, 2000.

par les enquêtes dont il se sert. Parmi les « faits » que celles-ci lui apportent, il choisit ceux qui confirment sa thèse et écarte, plus ou moins consciemment, ceux qui pourraient l'infirmer; les matériaux qu'il leur emprunte, données chiffrées ou extraits d'entretiens, n'interviennent pas dans ses raisonnements, mais seulement dans sa rhétorique, à titre d'illustrations. A l'OVE, nous avons au contraire accordé la priorité et le primat à l'enquête. Pour nous acquitter de la mission qui nous était confiée, pour « éclairer les débats dont les étudiants sont l'objet et l'enjeu », il nous fallait un instrument d'observation qui permette de « dresser un tableau aussi complet et aussi détaillé que possible de tous les aspects de la condition étudiante ». Pour recueillir « l'information rigoureuse qui faisait jusque-là défaut », il fallait « recueillir des faits; nous avons demandé aux étudiants d'être avant tout des informateurs, de faire l'inventaire de leurs ressources, de leurs contraintes et de leurs occupations »<sup>4</sup>.

Bref, nous voulions rester dans l'ordre du constat; nous entendions nous en tenir à la description, et autant que possible à la description pure, sans idées préconçues susceptibles de l'orienter au départ, et repousser à plus tard l'interprétation; nous irions jusqu'au diagnostic, mais pas jusqu'à la prescription proprement dite. Les savants du Comité scientifique observent donc rigoureusement la division weberienne des fonctions: ils se bornent à fournir aux politiques (en commençant par le Conseil de l'OVE, qui réunit des représentants des syndicats étudiants, des présidents d'université, des représentants du ministère) une information objective et neutre, à partir de laquelle ceux-ci pourront décider « en toute connaissance de cause ». Garantie supplémentaire, cette information est quantitative. L'enquête de l'OVE, qui bénéficie du concours des statisticiens de l'INSEE et du Ministère de l'éducation nationale, s'inscrit dans la tradition des enquêtes administratives. Elle fait partie de la famille des « baromètres », des « tableaux de bord » en fonction desquels ceux qui tiennent les gouvernes pilotent (parfois dans les turbulences, l'œil fixé sur le variomètre des sondages d'opinion)<sup>5</sup>.

On me rappellera sans doute que la description pure n'existe pas, qu'une description n'est jamais complètement neutre, que toute description engage, si peu que ce soit, une interprétation, qu'on ne décrit pas pour décrire, mais en vue d'une explication, d'une interprétation, en fonction d'une problématique, d'un ensemble d'hypothèses, qui ne sont pas toujours sans liens avec des demandes extra-scientifiques, par exemple politiques; que la sélection des sujets, des thèmes qu'on se propose de décrire résulte d'une série de choix, de jugements de valeur, de valorisations plus ou moins conscientes, plus ou moins contrôlées, en fonction desquelles on décide de ce qui est ou non « intéressant ». La formulation la plus nette de cette objection se trouve probablement chez Simiand, dans sa polémique contre Seignobos:

« Ces travaux [d'histoire économique « dans le mode traditionnel »] ont l'ambition de nous donner simplement une représentation du passé, sans théorie abstraite, sans thèse tendancieuse, sans élaboration dogmatique, seulement bien établie, sur de bons documents, avec critique, et ordonnée avec conscience et fidélité.

<sup>4</sup> Claude Grignon, Louis Gruel, *op. cit.*, p. 11.

<sup>5</sup> Cf. Michel Armate, 1992, « Conjonctions, conjoncture et conjecture. Les baromètres économiques (1885-1930) », *Histoire et Mesure*, VII-1/2: 99-149.

Cette ambition n'est qu'illusion. Il n'est pas ici (...) de photographie ni d'enregistrement automatique: toujours intervient une opération active de notre esprit. Contrairement à une apparence superficielle, en toute science, il n'est pas de constatation qui ne soit déjà un choix, il n'y a pas d'observation qui ne présuppose quelque idée, quelque vue de l'esprit; il n'est pas de groupement de faits qui n'implique chez l'auteur du groupement (avec conscience nette ou conscience obscure) une certaine hypothèse constructive, une certaine préformation de science»<sup>6</sup>.

Il est vrai que le « fait » ne peut être constaté que parce qu'il est construit. Mais de ce que la description n'est jamais complètement exempte de présuppositions et d'interprétations, il ne s'ensuit pas que la description objective soit complètement impossible, qu'on ne puisse s'en tenir ou revenir, dans une certaine mesure, au constat. Tirer une conséquence aussi radicale des remarques de Simiand serait obéir à l'un de ces interdits absolus que la curiosité pragmatique, dont l'esprit scientifique est animé, ne peut pas et ne doit pas respecter; comme dit Bachelard, « le savant, pour bâtir, n'a pas besoin de s'intéresser aux préalables de la critique philosophique »<sup>7</sup>. Mieux vaut estimer le degré auquel les présuppositions de notre enquête ont pu influencer nos observations et compromettre l'objectivité de nos constats, en s'interrogeant sur leur nature et sur leur origine.

L'étendue de l'information recueillie, la sélection des thèmes couverts par l'enquête résultent pour une bonne part moins de choix que d'obligations imposées par l'usage; le sociologue doit s'y plier sous peine de compromettre l'acceptabilité de l'enquête (et donc de voir chuter le taux de réponse). Certains thèmes vont de soi: il faut qu'il y ait des questions sur les ressources en argent et en nature, sur le logement et sur l'alimentation, sur les études, sur les horaires, sur l'assiduité, sur les moyens de transport et les temps de trajet, sur la lecture, sur les distractions et les sorties, etc. Ces questions s'imposent parce qu'elles s'imposent à tous, parce qu'elles émanent d'une culture pratique commune, que les savants du comité partagent avec les enquêtés. Elles entrent naturellement dans la définition sociale du sujet dont traite l'enquête; on pressent que les étudiants s'attendent à ce qu'on les pose et qu'on les décevrait en ne les posant pas. Inversement, il va de soi qu'on s'interdit, dans une enquête de ce type (par écrit) de poser certaines questions, socialement perçues comme indiscretes, comme, par exemple, des questions sur la sexualité. Dans le « talon » de l'enquête, on trouve la batterie de questions habituelle, sur l'origine sociale de l'étudiant, le niveau de revenus, le niveau d'instruction de ses parents; là encore, il s'agit en un sens de questions d'usage, imposées par la tradition des enquêtes.

La plupart de ces questions sont sans doute des questions à deux niveaux et à

<sup>6</sup> François Simiand, « Méthode historique et science sociale », *Revue de Synthèse Historique*, 1903. On trouve déjà chez Renan l'opposition entre « la recherche et la discussion des faits, sans autre souci que l'exactitude », empreinte de « platitude et d'insignifiance » et « le sens historique » qui se manifeste « comme par une sorte de révélation », « la vérité générale du récit ». D'un côté la « vieille école des bénédictins », la lettre, de l'autre l'esprit, « la gloire souveraine d'inventer », « le génie créateur », la « grande école » qui « est arrivée à l'histoire par la politique ». *Essais de morale et de critique*, Paris, Michel Lévy, 1859, p. 115, 132, 133.

<sup>7</sup> Gaston Bachelard, Préface à Jean Cavaillès, *Sur la logique et la théorie de la science*, Paris, PUF, 1960.

double sens, un sens commun et un sens savant, et c'est justement parce que ces questions « disent quelque chose » aussi bien au savant qu'aux enquêtés, qu'elles sont de « bonnes » questions. Quand un sociologue interroge des étudiants sur leurs ressources, sur leur logement, sur leur alimentation, il a en tête des notions telles que niveau de vie, conditions de vie, mode de vie, etc.; peut-être pense-t-il aux besoins primaires d'Engel, ou même à l'opposition infrastructure / superstructure. De même, les questions sur la famille d'origine renvoient implicitement à l'idée de position et de hiérarchie sociales, aux théories de l'héritage culturel et de la reproduction, qui trouvent elles-mêmes leur origine et leur inspiration dans la dénonciation des inégalités sociales devant l'École (ou dans sa variante technocratique et réformiste, la dénonciation du gaspillage de ressources intellectuelles rares), c'est-à-dire dans la critique sociale. Le choix des thèmes et des rubriques qui délimitent l'information dépend aussi des raisons pour lesquelles on estime que l'enquête vaut la peine d'être réalisée, pour lesquelles on lui reconnaît de l'importance, de l'intérêt, bref de la valeur<sup>8</sup>. Le type d'intérêt qu'on trouve à l'enquête varie évidemment en fonction de la position et des propriétés sociales des savants intéressés; par exemple un comité composé de spécialistes des enquêtes de consommation ou du marketing se serait peut-être contenté de questions sur le mode de vie; le nôtre, qui compte des professeurs, et des professeurs de sociologie, leur a joint des questions sur le cursus, parce que la relation entre genres de vie et réussite lui a semblé particulièrement « importante ».

Ainsi la description de la vie des étudiants que donne l'enquête dépend à la fois de présupposés sociaux, imposés par l'expérience pratique commune et par l'usage, et de présupposés savants, produits de la « culture de métier » des sociologues et des statisticiens, de souvenirs théoriques et aussi de ce qu'on pourrait appeler des « fonds de doctrine ». Mais elle ne se réduit pas à ces présupposés et aux intentions interprétatives qu'ils ont déposées dans le questionnaire. Toute enquête reste une épreuve empirique. La plus orientée, pour peu qu'elle observe les règles élémentaires de la méthode, risque encore de surprendre: elle ne confirmera jamais tout à fait les présupposés qu'on y a introduit. Cette capacité rétroactive de démenti dépend du degré auquel l'enquête porte sur des faits, et, comme je l'ai rappelé, nous avons voulu donner à l'enquête de l'OVE un caractère essentiellement factuel. Pour que ces faits aient un caractère objectif, et garantissent par là l'objectivité de l'information recueillie, il n'est nul besoin qu'ils soient dotés d'une existence, ou plutôt d'une essence matérielle; il suffit qu'ils résistent à la volonté et à la subjectivité de l'informateur indigène comme à celles de l'analyste, et limitent, en conséquence, leur fantaisie interprétative, leur licence herméneutique. Les ressources économiques, les conditions de vie et d'études, les antécédents sociaux et scolaires, qui constituent les principaux thèmes de l'enquête, apportent, de ce point de vue, quantité d'informations résistantes. Enfin les concepts au moyen desquels la description est construite (et préconstruite) sont eux-mêmes inégalement descriptifs. La notion d'héritage culturel, ou celle de reproduction, par exemple, est beaucoup plus chargée de sous-entendus interpré-

<sup>8</sup> « On présuppose également que le résultat du travail scientifique est *important* en soi, c'est-à-dire qu'il vaut la peine d'être connu [*wissenwert*] (...) Il n'est pas possible d'interpréter le sens dernier de cette proposition, il faut simplement l'accepter ou la refuser, suivant ses prises de position personnelles, définitives, à l'égard de la vie ». Max Weber, *op. cit.*, p. 77.

tatifs et de connotations critiques que des concepts comme niveau de vie ou conditions de vie, plus neutres parce que plus faciles à fixer et à définir par leur contenu, par l'énumération des éléments de la réalité (ressources, contraintes, pratiques, etc.) qu'ils désignent. Ainsi les «préformations», les «vues de l'esprit», les «hypothèses constructives» qui ont guidé, d'une manière plus ou moins obscure, la construction de l'enquête n'empêchent pas celle-ci d'apporter des informations que l'on ignorait avant de l'avoir réalisée, et de procurer ainsi des gains de connaissance et d'intelligibilité. Ce qui importe, c'est que les résultats obtenus puissent être lus indépendamment de ces intentions, qu'on puisse les en dissocier, de manière à construire à partir d'eux de nouveaux concepts, et élaborer une nouvelle trame interprétative.

### LA TRADITION CRITIQUE ET LA DÉRIVE ÉDIFIANTE

La sociologie, comme l'anthropologie (et comme l'histoire scientifique) est issue de l'esprit de libre examen qui s'épanouit au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une critique de l'autorité qui brise le «cela va de soi» aussi bien en ce qui concerne l'ordre social que les dogmes religieux et le pouvoir politique. L'humeur et le projet sociologiques sont nés du sentiment que l'ordre social n'est pas plus naturel, n'est pas plus nécessaire que l'ordre politique; que les lois ne valent pas mieux que les coutumes, qu'elles ne sont que des usages imposés par la force et par l'habitude, qu'elles ne sont pas universelles mais relatives (vérité en deçà des Pyrénées...), bref que l'ordre social et les lois qui le régissent sont *arbitraires*. Pour que les sciences de l'homme puissent se constituer, il fallait que ce relativisme pré-scientifique ait déjà pénétré la pensée savante. Le sentiment de l'arbitraire continue à être un des ressorts les plus puissants de la pensée sociologique, comme l'indique, par exemple, le rôle que la sociologie de l'éducation a fait jouer à la notion d'arbitraire culturel en l'étendant de la culture au sens anthropologique du terme à la culture savante.

Le sentiment critique à l'égard de l'ordre social, et, plus généralement de l'autorité politique et des croyances, continue à nourrir l'humeur du sociologue; il est à l'origine de nos intuitions, de notre invention, parce qu'il est à l'origine de notre discipline, et reste en conséquence la source primordiale et sans doute encore la plus féconde de l'inspiration sociologique. La vocation de sociologue repose souvent sur le refus de l'ordre établi, sur le sentiment de l'injustice sociale, voire sur la révolte; d'où sa proximité par rapport à la vocation politique. Sans l'aiguillon de la critique sociale, la sociologie manque, ou du moins paraît manquer d'inspiration: elle semble plate, purement et faussement factuelle et descriptive (mettre les statistiques au centre d'un ouvrage et réduire le texte à l'énoncé en langage naturel de ce que disent les chiffres, c'est, tel le bénédictin besogneux méprisé par Renan, s'exclure d'avance du «*Monde des livres*» et du «*Monde des idées*»). Bref, la sociologie devrait émouvoir pour intéresser; comment captiver et retenir le public cultivé sans mobiliser les passions, soulever l'indignation éthique que suscitent les enjeux sociaux, les luttes politiques?

Il faut pourtant distinguer nettement entre la critique sociale et la critique sociologique. Plus les sciences de l'homme s'autonomisent par rapport au mouvement des idées dont elles sont issues et plus elles parviennent à développer une

critique qui leur est propre. La critique sociale critique l'ordre établi au nom d'un ordre idéal, plus « juste », plus « rationnel » ; c'est une dévalorisation qui suppose une valorisation. Son ressort est le même que celui de la satire au théâtre ou dans le roman ; *castigat* (pas toujours *ridendo*) *mores* par rapport à une norme implicite. Par principe, la sociologie scientifique se retient au contraire de dévaloriser ce qu'elle relativise : elle se contente de mettre au jour, de « dévoiler » les mécanismes sociaux cachés dont les valorisations (normes, croyances) sont le produit. Elle conquiert ainsi une position supérieure d'arbitre ; en s'abstenant de prendre parti, en étant « impartiale » et « objective », elle se place au-dessus de la mêlée et domine le débat. Rien ne lui échappe, aucune valorisation, et donc aucune dévalorisation, aucune idéalisation implicitement contenue dans la dévalorisation du monde tel qu'il est, à laquelle se livre la simple critique sociale. On a reconnu l'opposition weberienne : pour passer de la critique sociale à la critique sociologique, il faut que la division des rôles et du travail soit scrupuleusement respectée, que le savant s'abstienne de juger en moraliste et de décider en politique.

Ainsi le passage de la critique sociale à la critique sociologique confère à la sociologie une sorte de juridiction critique suprême. Plus les sciences de l'homme parviennent à s'affirmer comme sciences, et plus elles donnent à la critique de l'autorité l'autorité de la science. Leur capacité de désenchantement systématique est sans limites ; au même titre que l'économie, la sociologie, par une référence au moins implicite à l'axiomatique utilitariste (qu'on trouve aussi chez Marx) réduit les engagements moraux et politiques à l'expression et au déguisement des intérêts de ceux qui les imposent ou qui les partagent. En se proposant de « mettre au jour », « de dévoiler », « de mettre à nu », comme nous le disons encore, les mécanismes sociaux cachés qui sont à l'origine de toute production symbolique, elle postule implicitement que les croyances, les opinions, les choix politiques, esthétiques ou moraux sont des illusions. C'est le cas, par exemple, de l'analyse weberienne de la légitimité ; quand Weber se demande « pourquoi et dans quelles conditions » les « dominés se soumettent à l'autorité revendiquée par les dominateurs »<sup>9</sup>, il pose une question d'incroyant, profondément irrévérencieuse, proprement « anarchiste ».

Mais cette souveraineté critique des sciences de l'homme fait d'elles un enjeu ; en tant que critique ultime, critique de la critique, elles sont exposées à être utilisées, enrôlées par les intérêts et les mouvements sociaux, politiques et intellectuels, d'abord et principalement par les mouvements en lutte contre l'ordre établi, parfois aussi par les mouvements conservateurs soucieux de retourner la critique contre les idéologies critiques. Cette utilisation réduit inévitablement l'autonomie dont la sociologie a besoin pour garder et développer son caractère scientifique. Sous ce rapport, la sociologie engagée, mise au service d'une cause, ne diffère pas de la sociologie appliquée, mise au service d'une firme : dans les deux cas, la recherche est encadrée et guidée par les présupposés, par les buts qui lui sont assignés de l'extérieur et par avance. La sociologie critique cède à cette *dérive édifiante* toutes les fois qu'elle se met au service et à la disposition d'une orthodoxie qui prétend détenir et apporter un principe unique et ultime d'explication de la « Société » ou de « l'Histoire », qui tient lieu de théorie scientifique et qui en usurpe

<sup>9</sup> Max Weber, *Politik als Beruf*, 1919, in *Le savant et le politique*, op. cit., p. 101.



les fonctions et les privilèges. C'est le cas des doctrines qui prétendent servir les causes auxquelles elles sont liées, naguère cause du peuple ou du prolétariat, maintenant cause des femmes ou cause de la nature<sup>10</sup>; la détermination du vrai et du faux, qui est le seul but de la recherche scientifique, doit alors s'incliner devant la détermination intéressée du juste et de l'injuste, qui a pris son apparence. A force de «sympathiser» avec les groupes qu'il étudie et avec leur «culture», le sociologue finit par épouser leurs intérêts et par partager leurs croyances, à reprendre à son compte les rationalisations que lui prodiguent les «théories indigènes». C'est ainsi, par exemple, que la sociologie critique des religions devient une sociologie religieuse organique, ou que la sociologie des cultures populaires cède à l'attraction du populisme. Les orthodoxies dont la sociologie subit l'ascendant passent plus facilement pour des théories scientifiques quand elles prennent naissance dans le milieu académique. C'est le cas des écoles de pensée regroupées autour d'un professeur charismatique, faisant office de maître spirituel, qui impose par ailleurs d'autant mieux sa sociologie personnelle qu'il la met au service d'une «bonne» cause, c'est-à-dire d'une cause approuvée, comptant bon nombre de sympathisants dans le milieu.

La soumission à une orthodoxie prend des formes plus ou moins patentes et plus ou moins insidieuses. Elle se trahit par un usage automatique de formules et de tournures qui tourne à la langue de bois, par des coups de pouce un peu trop appuyés dans le commentaire des documents, par une utilisation trop visiblement rhétorique des données et de «l'apparat» scientifique. Mais elle se dissimule aussi dans les suggestions moralisantes que favorise le pouvoir évocateur du langage naturel, dans les sous-entendus qui parlent à l'*ethos* du lecteur; il n'est pas facile, pour un sociologue, de renoncer à ces «clins d'œil» qui lui viennent naturellement à l'esprit et sous la plume. La tradition dont les sociologues sont les héritiers les porte en effet à confondre spontanément, sans même s'en apercevoir, la critique sociologique et la critique sociale. Ils ont, nous l'avons vu, intérêt à entretenir cette confusion pour intéresser le public cultivé, se faire une réputation et conquérir une position politique et intellectuelle. Il ne suffit pas de répéter que plus la sociologie est strictement scientifique, et plus elle assume, de surcroît et sans le vouloir, une fonction de dévoilement social. Le sociologue qui ambitionne d'être à la fois professeur et démagogue, qui prétend incarner à la fois la sociologie la plus magistrale et la sociologie la plus engagée, peut très bien prétendre qu'il se contente de «laisser parler les faits». Comme dit Weber, c'est «évidemment la manière la plus déloyale d'imposer du haut de sa chaire une prise de position»<sup>11</sup> (d'autant plus déloyale que la chaire est juchée plus haut dans la hiérarchie académique).

Le développement de la sociologie édifiante menace l'existence même de la sociologie scientifique. L'édification est une arme, y compris à l'intérieur de la discipline, dans une concurrence entre sociologues que la contagion des mœurs politico-intellectuelles tend à radicaliser. Le milieu académique offre, semble-t-il,

<sup>10</sup> Il faut rappeler que cette remarque n'implique aucune dévalorisation des causes en question. Toute critique à l'égard d'une orthodoxie risque en effet d'être prise pour une attaque contre les groupes que cette orthodoxie prétend défendre; c'est ainsi, entre autres, que la doctrine s'abrite derrière la cause.

<sup>11</sup> Max Weber, *op. cit.*, p. 80.



de moins en moins de compensations à ceux qui acceptent de sacrifier les profits mondains du militantisme à une conception plus exigeante de la sociologie, et les protège de plus en plus mal contre les dénonciations et les anathèmes auxquels les expose inévitablement leur manque d'orthodoxie. Plus la sociologie se veut sceptique et plus elle est menacée par la dérive édifiante; c'est ainsi que la sociologie des sciences s'est mise au service du relativisme cognitif et d'une critique radicale de la science. La sociologie la plus radicalement critique finit ainsi par se confondre à nouveau avec la critique sociale, et, du même coup, avec l'essayisme et le maniement ordinaire des idées. Par un retournement complet, les sciences sociales se mettent à favoriser le retour du besoin de croyance que l'esprit de libre examen dont elles sont issues avait combattu et refoulé.

### LA LOI ET LA NORME ; LES LIMITES DE L'EXPERTISE

L'opposition entre les protagonistes weberiens illustre bien l'ambivalence de la loi dans le monde social. Comme dans les sciences de la nature, la loi, en sociologie ou en économie, a un caractère descriptif, ou constatif; mais, à la différence de la loi naturelle, elle a aussi un aspect prescriptif ou normatif. On peut dire aussi que la loi, dans les sciences sociales, est à la fois de l'ordre du fait, et, pour revenir au vocabulaire de Weber, de l'ordre de la valeur. L'esprit de la critique sociale, dont la sociologie a hérité, considère exclusivement la loi sous son aspect normatif; de ce point de vue, il n'est pas compatible avec l'esprit scientifique. On n'imagine pas un biologiste critiquant « la vie », « l'ordre biologique établi », et se proposant de les remplacer par un « ordre nouveau », fondé sur un autre principe, de remplacer par exemple la vie fondée sur la chimie du carbone par une vie fondée sur la chimie du silicium. Le physicien, le biologiste se proposent sans doute d'agir sur la nature, comme le sociologue ou l'économiste se proposent d'agir sur la société; il n'est pas impossible que tel généticien d'avant-garde rêve de « révolutionner » la vie au nom d'une vision personnelle du monde. Mais les plus volontaristes savent que pour agir efficacement il faut d'abord « accepter » la réalité, c'est-à-dire admettre qu'elle existe indépendamment de nous et nous résiste: *natura non imperatur nisi parendo*, comme dit entre autres Poincaré<sup>12</sup>. La tradition critique dénonce l'arbitraire des lois qui régissent la société; l'esprit scientifique oblige au contraire à reconnaître qu'elles ne sont pas moins nécessaires que les lois du monde physique.

L'expertise entend s'en tenir à l'aspect descriptif des lois sociales, qui les apparente aux lois qui régissent la nature. Sous ce rapport, tout l'oppose à la critique sociale. Alors que la critique sociale est une prophétie qui dénonce une réalité détestable et annonce un monde idéal, l'expertise est un diagnostic, destiné comme celui du médecin, à améliorer l'état du monde, à le perfectionner, c'est-à-dire à le rapprocher de la perfection relative qu'il peut atteindre. Alors que la critique sociale se conçoit et s'exprime dans le langage naturel savant élaboré par la philosophie et par la littérature, l'expertise s'appuie sur la modélisation statistique

<sup>12</sup> *La valeur de la science*, Paris, Flammarion, 1927, p. 159.

et sur la formalisation mathématique<sup>13</sup>. A la différence de la critique sociale, l'expertise s'impose des limites; elle refuse de s'interroger sur la valeur ultime des fins que poursuivent les politiques qui la demandent. La réserve de l'expert ressemble beaucoup à celle du savant qui, pour connaître le comment des phénomènes, renonce à s'interroger sur le pourquoi: l'interrogation sur le sens est l'équivalent de l'interrogation sur la valeur<sup>14</sup>. Ainsi la critique sociale retient ou ramène la sociologie du côté des sciences morales, tandis que l'expertise l'oriente en direction des sciences exactes<sup>15</sup>.

On imagine donc sans peine, peut-être même non sans plaisir, un scénario où l'expertise se substituerait à la critique sociale à mesure que la sociologie sortirait de l'enfance des sciences. Mais le passage de la recette de sagesse à l'expertise repose sur le même principe que le passage de la critique sociale à la critique sociologique et présente des risques semblables; dans la mesure où l'expert se propose d'appliquer les méthodes scientifiques aux questions politiques et morales, il se retrouve lui aussi en position d'arbitre suprême. Plus l'expertise est neutre et impartiale, moins elle dépend de la personne du conseiller, et plus elle est capable de justifier les décisions politiques; en les réduisant à des impératifs techniques, elle les fonde en raison et surtout en nécessité. Le politique peut ainsi se retrancher derrière l'expert: comment le tenir pour responsable de décisions qu'il n'a prises que parce qu'elles s'imposaient? La technicité de l'expertise, son objectivité scientifique réelle ou supposée en font un enjeu politique et idéologique. Tout expert se trouve confronté aux suggestions d'un commanditaire plus ou moins impérieux, plus ou moins enclin à lui spécifier les questions qui l'intéres-

<sup>13</sup> Cf. Claude Grignon, «La formalisation et les sciences du récit: le cas de la sociologie» in Jean-Yves Grenier, Claude Grignon et Pierre-Michel Menger (éds), *Le modèle et le récit*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, à paraître.

<sup>14</sup> Cf. Claude Bernard: «La recherche des causes premières (...) n'est point du domaine scientifique. Quand l'expérimentateur est parvenu au *déterminisme* des phénomènes, il ne lui est pas demandé d'aller au-delà, et sous ce rapport la limite de sa connaissance est la même dans les sciences des corps vivants et dans les sciences des corps bruts. La nature de notre esprit nous porte d'abord à rechercher la cause première, c'est-à-dire l'essence ou le *pourquoi* des choses. En cela, nous visons plus loin que le but qu'il nous est donné d'atteindre, car l'expérience nous apprend bientôt que nous ne pouvons pas aller au-delà du *comment*, c'est-à-dire au-delà du déterminisme qui donne la cause prochaine ou la condition d'existence des phénomènes.(...) Quand nous savons que l'eau avec toutes ses propriétés résulte de la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène dans certaines proportions, et que nous connaissons la condition de cette combinaison, nous savons tout ce que nous pouvons savoir scientifiquement à ce sujet; mais cela répond au comment et non au pourquoi des choses. Nous savons comment l'eau peut se faire; mais pourquoi la combinaison d'un volume d'oxygène et de deux volumes d'hydrogène donne-t-elle de l'eau, nous n'en savons rien, nous ne devons pas le savoir, et nous ne devons pas le chercher». «Du progrès dans les sciences physiologiques», in Claude Bernard, *La science expérimentale*, Paris, Baillière, 1925 [1865], p. 54.

<sup>15</sup> Témoin la réaction de Louis Wolowski, professeur de législation industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers, à la présentation, par Walras, de son «Principe d'une théorie mathématique de l'échange» à l'Académie des Sciences Morales et Politiques en 1876: «En prétendant faire de l'économie politique une science exacte, M. L. Walras en a méconnu le vrai caractère: l'économie politique est une science morale, qui a pour point de départ et pour but l'homme». Cité par Bruna Ingraio et Giorgio Israel, *La Mano invisibile. L'equilibrio economico nella storia della scienza*, Roma-Bari, Laterza, 1987 (*The Invisible Hand. Economic Equilibrium in the History of Science*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1990).

sent et à lui indiquer les résultats qui lui conviennent. Cas extrême, mais fréquent, l'expertise *ad hoc*, uniquement destinée à justifier une décision *a priori*, n'a pas plus de respect que la sociologie édifiante pour les règles du « jeu de science »; en dépit de la neutralité apparente de ses procédures, elle est entièrement guidée par les fins qu'elle prétend servir.

L'expertise sociologique la plus rigoureuse et la plus indépendante est elle-même très loin du modèle de l'expertise technique dérivée d'un savoir scientifique depuis longtemps constitué et éprouvé, suffisant pour décider du vrai et du faux (si l'expert connaît son métier) dans le fragment circonscrit de réalité auquel on l'applique; le sociologue (et l'économiste) expert dispose bien moins que l'ingénieur, moins encore que le médecin, d'une théorie qui lui permettrait de poser à coup sûr les bonnes questions et d'avoir à l'avance l'assurance que les bonnes solutions existent. L'effet de certitude technique que nos expertises parviennent à produire résulte souvent de l'application mécanique d'une instrumentation et d'une formalisation mathématique empruntées aux sciences, mais coupées, au nom de la spécialisation, de toute réflexion théorique ou critique. En paraissant ainsi donner des réponses purement techniques aux questions politiques et morales, on les transforme en simples questions techniques; faute de soumettre la demande d'expertise à la critique sociologique, on oublie que « quand il s'agit de problèmes fondamentaux, le but ne nous est pas donné »<sup>16</sup>.

Les expertises les plus conformes à l'esprit scientifique ignorent nécessairement le caractère normatif des lois dont s'occupent les sciences sociales, et la « tension » entre leur aspect normatif et leur aspect constatif<sup>17</sup>. On risque alors d'oublier que le caractère normatif des lois sociales empêche leur constat d'avoir le même sens et les mêmes conséquences que le constat d'une loi physique; en les constatant, sans plus, on ne fait pas que les reconnaître, on les accepte. Nous avons vu que le sentiment de l'arbitraire, qui alimente l'humeur critique, fait oublier que la nécessité des lois qui régissent le monde social n'est pas moins grande que celle des lois naturelles. Par une dérive opposée et symétrique, le sentiment de la nécessité, dont l'esprit scientifique de l'expertise est animé, risque de faire oublier leur arbitraire.

## CONCLUSION: RETOUR À L'ENQUÊTE ET SUGGESTIONS PRATIQUES

Existe-t-il des moyens d'échapper à cette alternative, qui semble inscrite dans l'objet propre aux sciences sociales?

Comme nous l'avons vu, la base, ou du moins le point de départ de l'expertise, en sociologie, est sans doute l'enquête statistique. Pour poser un bon diagnostic, il faut disposer d'un tableau complet des symptômes. Reprenons le cas de l'enquête de l'OVE. Nous avons besoin d'un tableau d'ensemble, aussi complet que possible, de la diversité des genres de vie étudiants. Il fallait donc commencer par une enquête par questionnaire, représentative de l'ensemble de la population étu-

<sup>16</sup> Max Weber, *op. cit.*, p. 90.

<sup>17</sup> Giorgio Israel, *Le Jardin au noyer*, Paris, Seuil, 2000, p. 82.

dante. Les enquêtes qualitatives, par entretien ou par observation directe, ne peuvent donner aux cas qu'elles décrivent leur vraie place et leur juste proportion. Faut-il du cadrage préalable que peut seule fournir l'enquête représentative, elles demeurent des études de proximité qui ignorent de quoi elles sont proches. L'enquête statistique représentative permet de déterminer les proportions respectives des éléments dont se compose le tableau d'ensemble. On sait ainsi, par exemple, que quatre étudiants sur dix habitent chez leurs parents, ou que, en opposition complète avec un des lieux communs les plus répandus sur l'américanisation de l'alimentation des jeunes, la part des déjeuners que les étudiants prennent dans un fast-food n'excède pas 2,7%. Cette mathématisation élémentaire (qu'on rencontre déjà dans le croquis coté ou dans la carte géographique) ne rend pas seulement la description plus précise et le diagnostic mieux fondé; elle change l'esprit de la description, en substituant la mesure de la variation à la recherche, pré-scientifique, de la variété<sup>18</sup>.

Les statistiques mettent en évidence des régularités qui sont, dans nos disciplines, l'équivalent des lois universelles (à vrai dire plus universelles, moins locales) des sciences de la nature. L'explication triviale, suggérée par le sens commun, par l'expérience subjective, se réintroduit souvent dans le commentaire des tableaux statistiques; mais, dans leur principe, les régularités statistiques dispensent d'expliquer, et *a priori* d'interpréter, parce qu'elles permettent de prévoir. Elles sont un moyen économique de mettre en évidence les relations entre les entrées et les sorties d'un processus sans avoir à connaître les enchaînements qui conduisent des causes aux effets. L'expertise fondée sur l'enquête statistique consiste donc moins à expliquer *a posteriori* une tendance ou un événement qu'à multiplier les variations imaginaires et à simuler les effets possibles des décisions politiques: «si le nombre des places en cité universitaire augmente – si vous l'augmentez –, alors les chances des bons élèves (mention au bac, bac obtenu à 18 ans ou avant) issus de familles pauvres (moins de 5 000 F par mois) de s'expatrier pour faire des études scientifiques longues augmentent – vous les augmentez». C'est ainsi que l'expertise aide à la décision; les régularités statistiques, même limitées et locales, permettent de passer du diagnostic au pronostic.

La tradition dont la sociologie est issue fait qu'une bonne partie de ses concepts généraux proviennent encore de la critique sociale. La question des rapports entre sociologie et statistique déborde le cadre de cet exposé. On connaît les termes opposés du débat: d'un côté les statistiques comme équivalent de l'expérience (Durkheim, Simiand), de l'autre l'irréductibilité de l'indicateur au concept, et de la régularité à la loi qui résulterait de «la complexité singulière» de toute «configuration historique», et de «la non répétition des phénomènes livrés à l'observation»<sup>19</sup>. Disons seulement qu'on voit mal par quelle exception la pensée

<sup>18</sup> «La pensée préscientifique ne s'acharne pas à l'étude d'un phénomène bien circonscrit. Elle cherche non pas la variation, mais la variété. Et c'est là un trait particulièrement caractéristique: la recherche de la variété entraîne l'esprit d'un objet à l'autre, sans méthode; l'esprit ne vise alors que l'extension des concepts; la recherche de la variation s'attache à un phénomène particulier, elle essaie d'en objectiver toutes les variables, d'éprouver la sensibilité des variables. Elle enrichit la compréhension du concept et prépare la mathématisation de l'expérience». Gaston Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1980, p. 30.

sociologique échapperait à l'influence de l'outillage dont elle se sert; la modélisation statistique que la sociologie a pratiquée dès ses origines a sans doute beaucoup contribué à modifier ses concepts et à constituer ses catégories. Une des méthodes dont elle dispose pour «établir les classes auxquelles sont attribués les objets ou les phénomènes»<sup>20</sup> consiste à appliquer des raisonnements statistiques universels à des fragments de réalité faisant l'objet d'une connaissance historique: pour parler de chances ou de taux d'accès à l'enseignement supérieur, il faut évidemment que l'enseignement supérieur existe et que son existence soit connue. Mais l'idée que l'on se fait de l'enseignement supérieur se transforme dès lors qu'on lui applique ce raisonnement universel; elle devient à la fois plus précise et plus abstraite. Il en va de même pour les concepts descriptifs du langage naturel, lorsqu'on s'en sert pour nommer des variables, des modalités de variables ou pour commenter des tableaux; en devenant les instruments d'une comparaison systématique, ils acquièrent une signification qui déborde leur sens «concret», historique et local<sup>21</sup>. On peut donc espérer que la pratique des enquêtes statistiques aide la sociologie à sociologiser les concepts directement issus de la critique sociale.

L'influence de la critique sociale pèse sur la pratique de la sociologie en pesant sur la définition sociale du sociologue, en renforçant l'attraction que le prestige de l'intellectuel engagé exerce sur celui-ci au détriment de la vocation de savant. On ne peut pourtant pas refuser cet héritage. Vouloir bannir la critique sociale de la sociologie serait tarir ce qui demeure la source principale de l'inspiration sociologique, le sentiment de l'arbitraire des lois qui régissent le monde social. Pour pouvoir accepter ses suggestions, il faut les contenir dans les moments d'invention (dont on sait qu'ils ne se limitent pas à l'étape préliminaire de la recherche). Il faut les hiérarchiser selon le degré auquel elles ont été retravaillées, élaborées par la tradition sociologique, distinguer entre l'humeur et la quasi hypothèse, entre l'imagination et l'intuition. Pour que la sociologie ne soit pas condamnée à retrouver sans fin les présupposés issus de la critique sociale, il faut veiller à ce que ceux-ci ne se réintroduisent pas dans ses méthodes, et ne leur ôtent pas leur pouvoir de contrôle, d'infirmité et de rejet. Il faut aussi soumettre la critique sociale à la critique sociologique, déterminer l'origine de ses valorisations, les rapporter aux propriétés sociales des groupes dont elles émanent; tout sociologue devrait faire la socio-analyse de son cas personnel et de ses propres présupposés. Mieux vaut aussi reconnaître que nos expertises ne sont pas toujours exemptes de critique sociale; on évitera ainsi de faire passer la critique pour de l'expertise, c'est-à-dire, «de manière déloyale», des jugements de valeur pour des constats. L'humeur héritée de la critique sociale peut aussi aider l'expertise dans la relativisation critique des fins qu'on lui demande de servir; il faut veiller, là aussi, à ne pas la laisser s'introduire dans les contrôles et dans les tests. Reste que les expertises sont l'occasion de faire des enquêtes. Elles obligent ainsi aux tâches d'observation, de des-

<sup>19</sup> Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Flammarion, 1991, pp. 372, 366, 367.

<sup>20</sup> C'est la définition du diagnostic que donne J.-C. Gardin, «La pensée réfléchie et ses progrès dans les sciences de l'homme», *Le genre humain*, hiver 1999 – printemps 2000.

<sup>21</sup> Cf. Claude Grignon, *op. cit.*

cription et de constat qui permettent à la sociologie de reformuler dans ses propres termes les problèmes sociaux et politiques qui lui sont posés.

*Institut National de la Recherche Agronomique,  
Laboratoire de recherches sur la consommation, Paris*  
et  
*Observatoire de la vie étudiante, Paris*